

« Qu'est-ce que le “geste autobiographique” ? »
Communication réalisée dans le cadre des journées d'études
communes ECR et CRI de l'UCLouvain
(dir. A. Reverseau & V. Bragard)
3/4 juin 2021 – UCLouvain

Adrien Chiroux (F.S.R. – UCLouvain)
adrien.chiroux@uclouvain.be

Bonjour à toutes et à tous. Tout d'abord, un grand merci à Véronique et Anne Reverseau d'avoir organisé cette journée d'études ECR-CRI et d'avoir accepté ma participation. Dans le cadre de cette journée d'étude, j'ai choisi de m'inscrire dans le panel thématique du « geste ». Plus spécifiquement, je vais m'intéresser ici à la notion « geste autobiographique ».

Si j'entends très simplement le substantif « geste » dans son sens figuré, à savoir celui d'acte, d'action, d'intentionnalité à réaliser quelque chose, je souhaite toutefois soumettre la notion d'« autobiographique » à plus de discussions, détour obligé, pour ensuite en revenir à la notion de « geste autobiographique » avant de conclure en posant certaines questions. En effet, au cours des discussions que cela soit avec un public averti ou non averti, il m'a semblé que la notion d'autobiographique était trop sévèrement délimitée pour au moins deux raisons.

Tout d'abord, parce qu'il semblerait ainsi le craignait déjà Philippe Lejeune en 1975¹, que nous ayons tendance à trop rapidement associer, voire à amalgamer les notions d'« autobiographie » et d'« autobiographique », bien qu'une différence soit pleinement suggérée par le langage, ainsi que le rappelle encore Max Saunders dans son récent ouvrage *Self impression*. Ensuite que, parmi deux notions que l'on a tendance à amalgamer, ce serait l'autobiographie qui exercerait une force centripète : l'idée que nous nous faisons de la notion d'autobiographique semble fortement dépendre de celle que nous avons de l'autobiographie. Cela me semble d'ailleurs illustré à merveille par le schéma intitulé « La roue de l'autobiographie » tiré de l'ouvrage *L'Autobiographie* des Lecarme-Tabone².

Si on accepte de lire ce schéma comme s'il s'agissait de ce que les sciences cognitives et la psycholinguistique nomment la « théorie du prototype » on constate aisément qu'une actualisation particulière de ce qu'on pourrait nommer le phénomène autobiographique, a été élevée au rang de « prototype » et placée au centre des réflexions faisant que tout le reste semble n'être pensé qu'à

¹ Dans son célèbre *Pacte autobiographique*, il écrit en effet : « Dans les deux cas [...] le vocabulaire est source d'erreurs : “roman autobiographique” est trop proche du mot “autobiographie”, lui-même trop proche du mot “biographie” pour que des confusions ne se produisent pas. » Philippe Lejeune, *Le Pacte autobiographique*, Paris, Seuil, 1998 [1975] p. 36

² Jacques LECARME & Eliane LECARME-TABONE, *L'Autobiographie* (2e éd.), Paris, Armand Colin, 1999, p. 61.

travers la conformité ou non-conformité aux critères du prototype.

Dans le cadre de la question qui nous retient actuellement, cette situation présente un double intérêt : d'un côté, cela voudrait dire que l'autobiographie serait probablement l'actualisation détentrice de ce que Eugène Stelzig nomme la « matrice autobiographique³ » ; d'un autre côté, que cette matrice pourrait être atteignable si on l'on parvenait à dépouiller l'autobiographie de ses spécificités semblant agir comme des biais cognitifs, comme des obstacles à une saisie plus ample d'un phénomène plus large. Il conviendrait donc relever les « hic » de notre possible amalgame avec l'autobiographie pour mieux comprendre l'autobiographique.

Ainsi, si l'on part du postulat que la notion d'autobiographique serait tributaire d'une certaine idée de l'autobiographie, il faudrait alors établir de quelle idée du récit du moi l'autobiographie serait elle-même été prise en otage, pour reprendre la formulation d'Arnaud Schmitt⁴.

Bien que l'apparition de l'autofiction ait permis de « sonne[r] le glas d'une certaine idée de l'autobiographie⁵ » et d'en déplacer certaines lignes pour voir « toute l'Histoire de la littérature, et même de la philosophie, s'animer autrement, se recomposer soudainement⁶ », il me semble que l'on puisse dire, sans trop se mouiller – du moins dans le monde francophone, même si cette définition a fini par devenir canonique au-delà de ces frontières – qu'en entendant le terme « autobiographie » une majorité d'entre-nous, songera (ou du moins se ralliera assez intuitivement) et de toute façon tombera directement sur la définition proposée par Philippe Lejeune dans son célèbre *Pacte autobiographique* à savoir : « Récit rétrospectif en prose qu'une personne réelle fait de sa propre existence, lorsqu'elle met l'accent sur sa vie individuelle, en particulier sur l'histoire de sa personnalité⁷ », définition à laquelle il faut encore ajouter les critères contractuels, partiellement implicites, que sont l'identité de noms (A=P=N) et la vérité factuelle.

Bien évidemment, cette définition s'appuie elle-même sur un texte conçu comme modèle, à savoir les *Confessions* de Jean-Jacques Rousseau. Que se serait-il passé si Philippe Lejeune avait choisi un autre texte ? Comme le critique l'explique lui-même à l'occasion du « Pacte autobiographique (bis) », chapitre liminaire de son ouvrage *Moi aussi* – et dans lequel il s'attriste que sa définition ait si facilement fait office de terminus alors qu'elle n'était qu'un point de départ – si on partait d'un autre « choix de centre, les limites se déplaceraient⁸ ». Secouons donc un peu le

³ E. STELZIG, *Hermann Hesse's Fiction of the Self: Autobiography and the Confessional Imagination*, Princeton, Princeton UP, 1988, p. 15.

⁴ Arnaud SCHMITT, « De l'autonarration à la fiction du réel : les mobilités subjectives », *Autofiction(s) : colloque de Cerisy 2008* (dir. Claude BURGELIN *et al.*), Lyon, PUL, 2010, p. 417-440, p. 425.

⁵ *Ibid.*, p. 426.

⁶ Vincent COLONNA, « C'est l'histoire d'un mot récit », *Autofiction(s)*, *op. cit.*, p. 397-415, p. 402.

⁷ Philippe LEJEUNE, *Le Pacte autobiographique*, Paris, Seuil, 1996 [1975], p. 14.

⁸ Philippe LEJEUNE, *Moi aussi*, Paris, Seuil, 1986, p. 16

centre et ses limites, tel un tamis pour voir ce qu'il resterait éventuellement ensuite.

Il me semble que l'on puisse ainsi pointer trois aspects de la définition de Lejeune qui auraient tendance à nous imposer des barrières délimitant illusoirement la notion d'autobiographique : 1) Une possession du vécu raconté ; 2) La notion même de vécu ; 3) et enfin une certaine conception de la vérité.

Si la non-identité de nom entre auteur, personnage et narrateur est depuis le début un critère que l'on peut admettre sans mal dans le cadre de la nature autobiographique d'un texte, il apparaît pourtant plus compliqué à accepter que l'auteur empirique, bien qu'il change de nom, ne parle cependant pas de sa propre vie. Si la non-identité de nom est acceptée, la non-identité du vécu raconté l'est moins. Pourtant, il me semble que l'on puisse parfaitement parler de la vie d'un autre pour se raconter soi. Pensons par exemple au *Perce-Oreille du Luxembourg* du Belge André Baillon. Il s'agit du seul de ses romans pour lequel l'auteur indique – dans le prière d'insérer – « ce livre, par exception, n'est pas une autobiographie. *Du moins*, il ne s'agit pas de moi⁹. » Il ne s'agit pas de lui, certes, il s'agirait de l'autobiographie d'un autre, peut-être, mais faut-il pour autant comprendre qu'il ne parle pas de lui ? Que ce n'est pas autobiographique ? Le seul aspect sur lequel Baillon revient finalement, c'est précisément sur cette fausse nécessité de devoir parler explicitement de sa propre vie pour s'ancrer dans une démarche autobiographique. Ce n'est pas une autobiographie, nous dit Baillon, uniquement si on estime qu'il fallait que je parle explicitement de moi. C'est d'ailleurs également en ce sens que Daniel Laroche articule la partie intitulée « Non autobiographie » de sa lecture de l'ouvrage.

Il ne semble ainsi pas du tout impossible à la notion d'autobiographique de se raconter sans *se* raconter. Pour finir de s'en convaincre, il suffit de songer aux nombreux hétéronymes du portugais Fernando Pessoa.

Ensuite, par rapport à ce vécu, qui fait office de contenu de la démarche autobiographique : les amalgames avec la définition de Lejeune peuvent laisser penser qu'il faudrait non seulement qu'il soit rétrospectif, mais aussi que ce contenu rétrospectif corresponde à une série de biographèmes personnels dont la suite correspondrait à la vie jusque-là vécue. Mais serait-ce vraiment nécessaire à une démarche autobiographique ? Prenons ici le cas de l'auteur allemand Hermann Hesse. Dans son récit *Enfance d'un magicien*, d'ailleurs spécifiquement sous-titré « Autobiographie » par son auteur, Hesse dépasse le moment présent de l'écriture pour rédiger son autobiographie prospective. Impossible certes dans le cadre de la définition de Lejeune, mais point improbable dans le cas d'une démarche autobiographique. L'auteur s'imagine, s'invente et en s'inventant, il se révèle à lui-même et, en un sens, se dit déjà. De même, dans son célèbre *Loup des*

⁹ Je souligne.

steppes, Hesse ne retrace absolument pas l'histoire de sa vie ou même l'histoire d'une vie : loin de là. On ne suit qu'un bref moment, très ponctuel, de l'existence d'un certain Harry Haller : ce que l'on voit se dessiner n'est pas une existence à proprement parler, mais uniquement la mise en récit d'un moment de crise. Pourtant, ainsi qu'en atteste tant des éléments textuels que paratextuels, c'est bien de sa propre expérience que parle Hesse. Comme se le demande Yves Baudelle : « ne serait-ce pas une conception superficielle du biographique que de le réduire à l'évènementiel ? Quand Mauriac parle du "drame vécu du romancier", ainsi pense-t-il à ses conflits psychiques, à ses contradictions intimes, à sa lutte intérieure "avec ses démons et avec ses sphinx"¹⁰ ». Il me semble que puisse également être considéré comme autobiographique un récit qui s'attache à un moment, même ponctuel, même intérieur, sans l'exigence d'une large temporalité téléologique traitant de circonstances extérieures et observables.

Enfin et forcément, comme une sorte de synthèse et conclusion de ce que j'ai très succinctement pu exposer jusqu'ici, nous en arrivons à la notion de vérité. Mais quelle vérité ? Si Lejeune limite explicitement l'autobiographie à une vérité spatio-temporellement situable et vérifiable, l'autobiographique doit-il se limiter à ce type de vérité factuelle ? Outre les exemples précédemment mentionnés, je souhaiterais cette fois-ci évoquer l'autobiographie de Goethe, *Aus Meinem Leben. Dichtung und Wahrheit. Souvenirs de ma vie : Poésie et vérité*, œuvre qui aurait sans doute profondément changé notre conception de l'autobiographique si Lejeune l'avait choisi pour modèle de l'autobiographie. Comme le souligne Martina Wagner-Egelhaaf, glosant des commentaires de Goethe lui-même, le poète n'utilise pas le terme « Wirklichkeit » qui aurait été une vérité précisément ancrée dans un réel factuel, concret, vérifiable. Bien plutôt, il utilise le terme « Wahrheit ». Il s'agit d'une vérité plus abstraite, cachée, plus personnelle et difficile d'accès qui ne peut s'atteindre qu'à travers une recherche et une forme d'invention, de fiction, *Dichtung* (signifiant à la fois poésie et création) et donc de mensonge. Goethe insistera d'ailleurs sur le fait que seul ce dernier aspect est à même de nous permettre d'atteindre une « höhere Wahrheit », une vérité plus haute, plus noble qui serait précisément détachée des contingences de cette Wirklichkeit. En somme, où se situerait la vérité autobiographique ? Comment pourrait-on définir la notion d'autobiographique ?

Suite à ces différentes observations ayant essentiellement eu pour but de brièvement souligner les œillères que pouvait nous imposer notre conception de l'autobiographie, nous pouvons donc à présent ôter de la définition de Lejeune certaines de ses scories – dans le cadre du phénomène autobiographique – pourtant tenter d'en arriver à la matrice. Sans la dimension

¹⁰ Yves BAUDELE, « Du vécu dans le roman : esquisse d'une théorie de la transposition », *Paradoxes du biographique* (dir. Dominique VIART), Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2001, p. 75-101, p. 82-83

rétrospective, l'exigence qu'une personne réelle parle de sa propre existence à l'aide d'une vérité factuelle, il resterait « Récit de la personnalité d'un individu ».

On pourrait donc dire qu'il y aurait « geste autobiographique » à partir du moment où on peut déceler dans le texte et / ou le paratexte, une intention revendiquée ou partiellement voilée (ce qui est souvent le cas) de l'auteur de dire ce qu'il estime avoir été, est ou pourrait être, et cela indépendamment du fait qu'il soit ou non le héros de son récit ou non, qu'il raconte ou non sa vie (ou même une vie) d'un point de vue évènementiel ou dans une perspective rétrospective large, et qu'il utilise ou non pour le dire une vérité factuelle plutôt que personnelle. Bref, il y aurait geste autobiographique lorsqu'on peut relever une tentative plus ou moins explicite de recherche de soi-même et j'insiste ici sur la dimension réflexive. De façon étonnante et amusante, cette conception ressemble assez fort avec la définition de l'autobiographie que donnait Vapereau dans son *Dictionnaire universel des littératures* daté de 1876, à savoir : « Œuvre littéraire, roman, poème, traité philosophique, etc. dont l'auteur a eu l'intention, secrète ou avouée, de raconter sa vie, d'exposer ses pensées ou de peindre ses sentiments », Vapereau précisant que « l'autobiographie laisse une large place à la fantaisie, et celui qui l'écrit n'est nullement astreint à être exact sur les faits ».

Toutefois, une conception si lâche, mais sans doute plus juste, du geste autobiographique implique toute une série de nouvelles questions : quelles seraient ainsi les conditions nécessaires et suffisantes à la saisie de ce geste ? Où les chercher et à partir de quel moment peut-on estimer que ces conditions sont remplies ?

La roue de l'autobiographie (d'après Donat, « La roue de Virgile »).

